

Bibliothèques Municipales de Besançon - Acceptation du don du Carmel de Besançon

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Carmel dont les religieuses viennent de quitter le couvent de Besançon pour se regrouper dans un couvent de la région parisienne, offre à la Ville les ouvrages de sa bibliothèque.

Ce fonds est composé de 270 ouvrages religieux des XVIII^{ème} et XIX^{ème} Siècles (spiritualité, histoire religieuse, recueil de sermons...).

Ce don permettra aux chercheurs d'étudier la vie intellectuelle et spirituelle dans la communauté religieuse des Carmélites, réimplantée à Besançon en 1843.

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal est invité à :

- accepter cette donation qui sera intégrée au patrimoine de la bibliothèque d'étude et de conservation pour un montant estimé à 40 000 F,

- passer les écritures budgétaires de réintégration au budget supplémentaire de l'exercice en cours pour un montant de 40 000 F en dépenses à l'imputation 90.233.2162.89032.45000 et en recettes à l'imputation 90.233.1021.89032.45000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter cette donation et remercie le Carmel.

Récépissé préfectoral du 12 novembre 1998.